



HAL
open science

L'éthique de l'ingénieur, entre conviction et responsabilité

Dominique Vermersch

► **To cite this version:**

Dominique Vermersch. L'éthique de l'ingénieur, entre conviction et responsabilité. Conférence ISF, Ingénieur Sans Frontière, Supagro Montpellier, Ingénieurs Sans Frontières (ISF). FRA., Feb 2010, Montpellier, France. 9 p. hal-01462634

HAL Id: hal-01462634

<https://hal.science/hal-01462634>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'éthique de l'ingénieur, entre conviction et responsabilité

Conférence-Débat ISF

Support écrit de l'exposé à Supagro Montpellier 2 février 2010

Dominique Vermersch¹

Ladrière J. 1997, **L'éthique dans l'univers de la rationalité**. Artel-Fides

Les questions posées par les élèves ingénieurs

- Une question bien posée est à moitié répondue : elle pointe des enjeux, prend conscience des dilemmes éthiques, esquisse des solutions =>
 - i) Questionnons les mots
 - ii) Ordonnons les quelques éléments de réponse en vue d'une présentation de l'objet et des enjeux éthiques, par une mise en « tension » de quelques notions clés. Je m'appuierai ici sur l'article de Ricoeur²
 - iii) Pour rouvrir ensuite le débat

Doit-il être obligé d'avoir un regard global sur ses actions ? Est ce que l'ingénieur peut avoir des actions découplées de la politique (gestion de la société) ?

- Le degré d'obligation, l'éthique et ses effets de contrainte, le recul, la globalité, l'étendue de notre responsabilité dans l'espace et dans le temps ; la nécessité de la norme, « marge de manœuvre » liberté

Pourquoi toujours prendre l'ingénieur comme un modèle ?

- Situé aux interfaces, aux articulations

¹ dominique.vermersch@agrocampus-ouest.fr

² Ricoeur P., 2000, **Ethique**. Encyclopaedia Universalis France.

Jusqu'à quel point peut-on accepter une décision politique ? Comment se place l'ingénieur face à une **solution techniquement viable mais ayant un mauvais impact social ?**

- En filigrane ici : objection de conscience, le pragmatisme moral et ses avatars, impératifs économiques qui se substituent à la légitimation éthique. Si l'économie est une machine à gagner du temps, l'éthique tente d'être une machine à retarder le temps

Quel est son niveau de **responsabilité ? L'ingénieur n'est-il qu'un **outil** ou est-il un **acteur à part entière** ?**

- Considérer toujours l'homme comme une fin et jamais seulement comme un moyen ; la polysémie du concept « d'acteur »

De quelle marge de manœuvre dispose l'ingénieur ? Quelle est sa capacité d'agir au milieu des autres ingénieurs (comment peut-il s'opposer à une décision alors qu'il est facile à remplacer ...) ?

- Conjuguer liberté et responsabilité, autonomie morale, impératifs économiques

Quels recours existent face à des menaces de la part de la direction (licenciements, baisse de salaire ...) en cas de non coopération totale de notre part avec elle ?

- De l'éthique au Droit

Jusqu'à quel point est-on **formaté par notre éducation et notre formation ?**

- Connotation négative ; valeurs héritées, mais dans le même temps, les valeurs, cela se discute et s'argumente

Notre formation nous permet-elle d'avoir un regard **critique sur nos agissements ?**

- Formation... de la conscience

Qu'est ce que l'ingénieur apporte/peut** apporter/**doit** apporter aux citoyens ?**

Existe-t-il des études pour savoir si l'ingénieur au travail se respectait et respectait son éthique ?

Deux « exemples » qui nous ont marqué :

Albert Jacquart a comparé l'ingénieur qui loue son cerveau à une prostituée qui loue son corps.

Film « We feed the world » : Un ingénieur de Pioneer fait ce que lui demande la direction à 100% mais son avis personnel est tout à fait différent : il œuvre pour l'expansion de Pioneer mais ne la souhaite pas du tout.

Trois points corollaires

Trois points corollaires qui me permettront d'articuler la suite de mon propos et qui constituent peut-être des éléments de réponse à la question : *pourquoi toujours prendre l'ingénieur comme modèle ?*

L'ingénieur agronome, que vous êtes ou que vous serez, est un scientifique de la nature et du vivant. A ce titre, il est triplement convoqué à une réflexion éthique :

- i) Les possibilités ouvertes par le savoir scientifique tendent à réduire l'agir humain en un pouvoir technique sur la nature, délaissant ainsi la nécessaire orientation de nos actions. *Savoir, c'est pouvoir* (Bacon)
- ii) Dans le même temps, la réflexion éthique découle naturellement de la démarche scientifique, du fait que cette dernière se heurte à l'impossibilité de trouver pour elle-même un fondement absolu.
- iii) L'ingénieur agronome, l'ingénieur du vivant entretient une proximité avec le vivant, la nature. Nature qui se trouve sollicitée à nouveaux frais comme « instance morale ». D'où la nécessité d'un bref historique qui en appellera ensuite à retrouver un « usage moral de la raison », c'est-à-dire encore une ligne de crête sans cesse à défricher...

Acte 1 : la liberté comme « autre » de la nature, le « pôle-je »

- Il n'empêche, le premier moment éthique est celui où je me démarque de la nature et de ses lois. Comme le souligne Ricoeur, *"Il y a éthique d'abord parce que, par l'acte grave de position de liberté, je m'arrache au cours des choses, à la nature et à ses lois, à la vie même et à ses besoins. La liberté se pose comme l'autre de la nature »*

- Plutôt que d'opposer frontalement loi physique (*physis* = nature) à loi morale (cf Kant), Ricœur met en tension le *pouvoir-être* à l'être-donné, le faire au *tout-fait*. Le « je peux », c'est croire que je suis libre et je le prouve à moi-même dans l'action et dans les œuvres. C'est en fait, comme le note encore Ricœur, *le parcours entier d'une vie, la traversée par des métiers, des rôles sociaux, des institutions, des œuvres, une politique, qui justifie la croyance purement ponctuelle, formelle et vide du je peux*. L'éthique s'inscrit dans ce mouvement entre le « je peux » et je « fais », entre la croyance, nos croyances, et l'histoire réelle. Bref, notre liberté est en devenir.
- Au sein de ce premier moment éthique (ce « pôle-je »), il apparaît déjà un premier moment négatif : à savoir l'inadéquation fréquemment ressentie entre l'être et le faire, entre ce que je voudrais être et ce que pratiquement je fais, entre l'aspiration et la réalisation.

Acte 2 : De la liberté à la responsabilité : le « pôle-tu »

- L'affirmation pour soi de la liberté n'épuise pas le sujet. Doit s'ajouter la volonté que la liberté d'autrui advienne également ; une liberté qui cherche aussi à se poser elle-même, à croire en elle et à s'attester dans les œuvres. Croire en ma liberté, c'est croire de fait également à la liberté de l'autre, à aider cette liberté d'autrui à advenir.
- Cette aide à faire advenir la liberté d'autrui est le propre du geste responsable et signe l'entrée véritable dans la démarche éthique. Par ce respect de la liberté d'autrui, en croyant en la liberté d'autrui, je me rends capable de responsabilité. Bref, il s'agit d'appréhender la responsabilité sous l'angle d'une liberté à faire croître. Liberté et responsabilité : deux faces d'une même pièce. L'exercice de la responsabilité convie les libertés à se rendre analogues.
- Responsabilité vis-à-vis de soi, d'autrui, du cosmos
- Au sein de ce « pôle-tu » apparaît également un moment négatif : ce n'est plus l'inadéquation de moi-même à moi-même mais l'opposition d'une liberté à une autre. L'histoire humaine témoigne à souhait en effet que la reconnaissance d'une liberté d'autrui à faire grandir passe très souvent par l'inégalité, l'esclavage, la guerre, le meurtre de la liberté.

Acte 3 : la médiation de la règle : le « pôle-il »

- De même que le dialogue, l'échange entre deux personnes nécessite un langage commun, un référentiel commun, c'est-à-dire un objet, une « chose » placée entre les deux sujets du dialogue, de même l'intention éthique attestée dans les deux pôles précédents se précise, prend forme dans le moment de la « non-personne », représentée par des termes neutres : une cause à défendre, un idéal à réaliser, des valeurs auxquelles nous donnons des noms abstraits : justice, solidarité, égalité, dignité... Bref, des biens à poursuivre.
- Dans l'ordre de la médiation éthique, le rôle de « l'objet » situé entre deux sujets est celui de la règle, à l'origine non-écrite mais qui est appelée ensuite à s'écrire³ et à recevoir le consentement de chacun ; la règle (la norme, la loi) est une médiation entre deux libertés appelées à s'adosser et à grandir.
- On peut alors s'interroger sur la nécessité de la règle. A cette fin, Ricœur commence tout d'abord par noter que l'intention éthique qui nous meut, le projet de liberté de chacun d'entre nous, sont déjà éthiquement marqués : en s'éveillant à la conscience éthique, nous trouvons des valeurs, des choix, des préférences enracinés dans une praxis collective antérieure. Cette situation se retrouve dans la prise de parole qui ne peut se faire qu'à partir d'une langue déjà codifiée et de choses déjà dites.
- Inférer ensuite les «conditions initiales » (pour employer une métaphore physique) du langage, de l'institution, de la règle est proprement impossible. Nous pouvons remonter parfois d'un langage à un autre, d'une règle à l'autre mais leur commencement est insaisissable. On procède alors par fiction (ex : le Contrat social de Rousseau ou la situation originelle de Rawls...) qui, elle-même dans sa légitimation, suppose une antériorité de structure d'interaction. Tout se passe comme si la règle, l'institution... s'imposent à nous-mêmes. *«Quoi qu'il en soit, il faut toujours partir d'une relation extérieure pour ensuite l'intérioriser».*

³ cf M. Blondel : « passer de l'implicite vécu à l'explicite connu »

Encart 1 : L'éthique comme « visée de la vie bonne »

Ceci se retrouve par exemple dans la définition de l'éthique proposée par P. RICŒUR (1990), reprise et commentée par J. Ladrière (1997) : l'éthique est la "*visée de la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes*". Nous y reconnaissons les "catégories premières" rattachées au souci éthique à savoir : l'idée de bien et son contenu, l'intention et l'action humaines, l'accomplissement humain, l'altérité et le souci d'autrui, la nécessité de médiations institutionnelles et politiques. L'expression "*visée de la vie bonne*" fait référence au temps, à la durée, au projet. Elle renvoie au désir de chaque personne humaine, désir tourné vers l'accomplissement et la réalisation de soi. Nous sommes tous mus par un projet, des intentions, des valeurs, une certaine conception de l'existence. Dès lors, l'éthique comme visée de la vie bonne renvoie à notre liberté qui veut se poser, qui veut "être". L'expression "*avec et pour autrui*" renvoie à la responsabilité de chaque individu vis-à-vis de l'humanité telle qu'elle se réalise en lui, mais aussi dans les autres. Porter en soi le désir d'un accomplissement humain authentique n'est pas compatible avec le fait de ne pas reconnaître a priori l'existence de ce même désir chez l'autre. L'expression "*dans des institutions justes*" renvoie à la nécessité d'une médiation pour mettre en œuvre la réciprocité, dès que le cadre de la relation directe, immédiate, est dépassé. Cette médiation doit être assurée par des institutions vis-à-vis desquelles la position de chacun est équivalente à la position de tout autre, ce qui les qualifie comme justes.

Un retour sur la distinction entre éthique et morale

Dans ce sens, l'éthique procéderait d'un appel, *la visée d'une vie bonne*, inspirant des orientations à l'action humaine : l'éthique est essentiellement liée à l'action. Mais cet appel est global, donc indéterminé, renvoyant ainsi à la nécessité de règles que la conscience humaine s'imposerait à elle-même. Autrement dit de normes reconnues personnellement et collectivement, imposant de ce fait un devoir (Ladrière 1997, p. 23). C'est de cette manière que Ricoeur (1990, p. 200) articule l'éthique, définie comme "*visée d'une vie bonne et accomplie*", et la morale comme "*articulation de cette visée dans des normes caractérisées à la fois par la prétention à l'universalité et par un effet de contrainte*".

Entre liberté et responsabilité, la nature comme médiatrice⁴

- En tant qu'agir humain, l'éthique suppose et affermit une liberté authentique ; elle présuppose par conséquent une certaine indétermination de la nature et du monde. Dans ce sens également, l'action humaine est irréductible à un déterminisme pur et simple, à une simple liaison causale commandée par la seule nécessité⁵.
- Dans l'action humaine, il existe en outre une liaison logique, c'est-à-dire encore une liaison raisonnable entre des motivations, des intentions et des buts visés par l'action, liaison qui rend possible le passage d'un état initial de la nature à un autre état de la nature différent de celui produit par les seules liaisons causales à partir de l'état initial. L'action humaine s'initie ainsi dans la possibilité d'une bifurcation, c'est à dire encore un état de la nature qui prête le flanc à de nouvelles indéterminations. Les nouvelles connaissances scientifiques et les possibilités techniques consécutives produisent des nouvelles et de plus en plus nombreuses bifurcations face auxquelles le choix éthique, donc la liberté humaine, sont appelés à se prononcer.
- Or c'est précisément face à une bifurcation, une indétermination, qu'émerge le sentiment de responsabilité, l'exigence de répondre de quelque chose à quelqu'un, avec ici la nature comme médiatrice. L'être humain, la personne humaine, éprouve ce sentiment car il est un être partagé intérieurement entre ce qu'il est et ce qu'il est appelé à être ; il entretient un vis-à-vis entre l'être présent et l'être à venir. L'action humaine se situe précisément entre ces deux composantes de l'être, en visant à combler progressivement, librement et raisonnablement la distance qui les sépare. Le questionnement éthique, les orientations éthiques données à nos actes, les normes auxquelles nous nous contraignons contribuent ainsi à qualifier et à faire émerger « l'humanité de

⁴Cette section reprend quelques propos de Vermersch 2008, De l'objectivation scientifique à la recherche finalisée : quels enjeux éthiques ? **Nature, Sciences, Sociétés** n°2/2008 ; ainsi que l'Avis dont j'ai été le rapporteur sur la consommation de produits issus d'animaux clonés et de leur progéniture. **Conseil National de l'Alimentation, 2008**, Avis n° 62. 43p. Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi Ministère de l'agriculture et de la pêche Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

⁵ On entend ici par liaison causale l'enchaînement d'un phénomène « cause » qui précède dans le temps un phénomène « effet » ; ce que nous trouvons largement dans la nature

l'homme » ; à faire émerger, différencier et respecter tout ce qu'il y a « d'humain dans l'homme ». Or l'humain est d'abord existence, existence humaine qui se caractérise notamment par ce mouvement entre « l'être » et le « devoir être », ou plutôt par l'exigence portée par « l'être », *de l'exigence qui habite l'existence*. Telle est la tâche auto-constitutive de l'existence.

- Dans le même moment, l'espace des possibilités ouvert par le savoir scientifique tend en effet à comprendre voire à réduire l'agir humain en un pouvoir technique sur la nature, délaissant conjointement : (i) la nécessaire orientation éthique de nos actions et ce, au nom d'une exigence de rationalité instrumentale ; (ii) l'appréhension de la nature comme instance éthique.
- En arrière-plan, apparaît l'autolimitation moderne de la raison qui réduit le domaine du rationnel à ce qui est vérifiable voire démontrable par l'expérience et ce, par l'entremise d'une objectivation empirique et mathématique. Ce faisant, c'est l'usage moral de la raison qui est abandonné voire réfuté ; c'est-à-dire sa capacité d'objectivation de valeurs morales et, par suite, d'articulation du vrai et du bien. En d'autres termes encore, c'est ce délaissement de l'usage moral de la raison qui explique probablement la difficulté contemporaine d'articuler à bon escient démarche scientifique et questionnement éthique.
- C'est précisément en s'abstenant de l'usage moral de la raison que la modernité philosophique a réduit cet « appel à être » à un « devoir être », c'est-à-dire à un ensemble d'injonctions morales désossées de leur sous-bassement téléologique et qui, selon MacIntyre⁶, deviennent tôt ou tard inaudibles et incompréhensibles. A cette fin, le philosophe américain rappelle qu'Aristote, suivi en cela par les croyances monothéistes, avait développé un schéma caractérisé par une distinction fondamentale entre *l'homme tel qu'il est* et *l'homme tel qu'il pourrait être s'il réalise sa nature essentielle*. L'éthique était alors la science qui devait permettre le passage du *ce que je suis* à *ce que je pourrais être* ; elle présupposait donc une conception de l'homme comme animal rationnel capable de saisir sa fin (le bonheur) et de l'atteindre. C'est la soif de bonheur inscrite dans la nature humaine qui invite la raison à une mise en ordre des désirs humains en prescrivant des habitudes morales (les vertus) et en proscrivant les vices. Cet usage moral de la raison est soutenu par la nature,

⁶MacIntyre A., 1981, *After Virtue*, Notre Dame. Trad. Française *Après la vertu*, PUF, 1997.

dans la mesure où y sont inscrits des biens sous la forme de fins dont le déploiement nécessitera la collaboration libre de l'homme.

- Réhabiliter l'usage moral de la raison, c'est donc retrouver un vis-à-vis synthétique entre la liberté et la nature, loin de toute vision fixiste de cette dernière. Cet usage moral motive donc l'effort de connaissance scientifique qui permet de mettre à jour les tendances évolutives inscrites dans la nature ; et, pour reprendre l'expression de Ladrière, de « *leur donner un sens en les réinscrivant dans [nos] propres initiatives* ».